



Piscines et Spas POSEIDON inc.

Tél. : 450-468-7378

475 Le Breton, Longueuil, Qc, J4G 1R9

Site web : <http://www.psposeidon.com> - Courriel : info@psposeidon.com

Politiques Poseidon saison 2011

Madame, Monsieur,

Afin de ne pas reporter votre rendez-vous, le client se doit de mettre ses installations accessibles afin que le technicien puisse travailler. Il est important de sortir tous les équipements nécessaires rattachés à la piscine et/ou au spa afin d'éviter les frais supplémentaires lors d'un appel de service à votre domicile. S'il vous plaît, nous aviser 24 heures à l'avance pour toute annulation de rendez-vous.

Le client doit lire attentivement le rapport de visite et inspecter les travaux qui ont été effectués et nous rapporter toute défectuosité dans la main d'œuvre ou matériel dans les 3 jours suivant le service pour piscine et/ou spa, autrement l'ouvrage sera considéré à votre entière satisfaction et aucun ajustement ne sera fait. Sauf si autrement spécifier et sous toute réserve, l'entreprise garantit ses travaux contre tout vice ou toute malfaçon pour une période de trois (3) mois suivant la fin des travaux. Le matériel, l'équipement et les accessoires installés par l'entreprise sont couverts par la garantie originale de leurs manufacturiers respectifs. Aucune pièce et/ou système équivalent ne sera installé pendant l'attente de pièces de rechange. Poseidon se réserve le droit de refuser d'appliquer la garantie si l'utilisation du produit est faite de façon abusive ou hors-norme. **Des frais fixes de 100\$ peuvent être chargés au client pour le remplacement des pièces durant la période de garantie.**

L'entreprise se dégage de toutes responsabilités relativement aux dommages causés :

- Par toute fuite d'eau découlant de la perforation de la toile.
- Par l'eau qui pourrait s'accumuler entre la toile et le mur suite à une trop grande pression d'eau souterraine.
- Par le soulèvement de la piscine dû à une trop grande pression d'eau souterraine.
- Par tous bris naturels encourus durant l'exécution des travaux.
- Par tous plis ou bris de la toile
- Au sol, gazon, arbustes, trottoirs, entrée de garage, patios, clôtures et autres lors des travaux.
- À tout puisard, fosse septique, conduite gazière, conduite électrique, réservoir d'huile ou autre obstacle souterrain si leur présence n'a pas été divulguée par écrit au Commerçant par le Client avant le début des travaux.

Lors de la date fixée pour l'entretien, le client doit :

- Mettre ses installations disponibles d'accès pour que le technicien puisse travailler avec tous ces éléments.
- Lire attentivement le rapport de visite et nous signaler immédiatement tout problème.
- Effectuer les tâches à faire lorsque celles-ci sont indiquées.

Les frais de service ne comprennent pas :

- Le coût des pièces qui doivent être remplacées.
- L'ajout de produits chimiques pour la qualité de l'eau telle que : pH, alcalinité et la dureté.
- Le coût du pompage du trop-plein d'eau lorsque la piscine est hivernée.
- Les travaux d'électricité et de plomberie.
- Le remplissage de la piscine ou du spa.

Le client dégage de toutes responsabilités l'entreprise Piscines et Spas POSEIDON inc. de tous dommages causés à la promenade, au cabanon et au terrain dans l'exécution des travaux décrits sur la facture.

Les factures sont payables SUR RÉCEPTION.

Il est important d'acquitter sa facture dans les délais fixés. Nous acceptons les paiements par chèque, carte de crédit, argent comptant ou interac.

4 Méthodes de paiements

- **Sur place** : Chèque, carte de crédit (Visa/Master Card) et comptant
- **En magasin** : Chèque, carte de crédit (Visa/Master Card) et comptant
- **Par téléphone** : Carte de crédit (Visa/Master Card)
- **Par la poste** : Chèque

Tout montant dû par le Client en vertu du présent Contrat porte intérêts au taux de dix-huit pour cent (18%) l'an à compter de l'expiration des termes de paiements accordés au Client

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci

La direction de Piscines et Spas POSEIDON inc.